

Services Religieux.

CATHEDRALE ST-LOUIS.

Chartres, pres Orleans.

Dimanche, messes a 6, 7, 8, 9 heures.

STE MARIE, Archeveche.

Chartres et Ursulines.

Dimanche, messes a 5:30, 7:00, 8:00 et 9:30.

IMMACULEE-CONCEPTION, (Je suites), Baronne et Commune.

Dimanche, messes a 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

STE ANNE.

St-Philippe pres Romas.

Dimanche, Messes a 6 1/2, 8 et 10 heures.

ST AUGUSTIN.

St-Claude et Bayou.

Dimanche, messes a 5:30, 8, 9 et 10:30.

ST ANTOINE DE PADOUA.

Conti et Rempart.

Dimanche, Messes a 8 heures et a 10 heures.

ANNONCIATION.

Marais et Mandeville.

Dimanche, messes a 7, 8 et 9:30 a heures Rosaire et Benediction.

STE ROSE DE LIMA.

Bayou Road entre Broad et Do genois.

Messes le dimanche a 7, 8 et 10 heures.

ST VINCENT DE PAUL.

Dauphine, pres Monteguy.

Messes le dimanche a 5:30, 7 et 9:30.

ST-TERESE.

Camp et Irato.

Dimanche, Messes a 6, 7:30, a 9 h 30 pour les enfants.

MATER DOLOROSA.

Cou Cambronne et Burthe, Carrollton.

Messes le dimanche a 7 et 9:30 A. M.

PREMIERE EGLISE EVANGELIQUE FRANCAISE.

(Presbyterienne) de la Nouvelle-Orleans.

Horaires des cultes: Tous les dimanches a 3 h. P. M.

Tous les jeudis a 7 h. P. M., chez le Pasteur.

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST.

4406 avenue St-Charles, pres de l'avenue Napoleon.

Dimanche matin, service a 11 heures.

Mardi soir service a 7:45.

AVIS AUX CREANCIERS

Time B. Schwartz versus E. G. Schwartz Lumber and Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 76,403 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Yvonne Andre Hamonnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

Le 12 Janvier 1907, a 10 heures du matin.

Paroisse d'Orleans - No 81,397 - Division C-2.

AVIS est par le present donne aux creanciers de cette affaire.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.